



DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION

Hôtel de Ville
BP 129
60111 MERU CEDEX
Affaire suivie par
Laurence MOREIRA
03.44.52.34.14

Méru, le 3 juin 2022

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Afin d'organiser l'accueil de vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire, vous trouverez ci-joint le Dossier Unique d'inscriptions périscolaires 2022/2023 de votre enfant scolarisé en élémentaire (accueils du matin et du soir, et restauration scolaire).

Nous vous informons que le dispositif d'accueil évolue : De manière générale, les accueils matin et soir se feront uniquement sur réservations ; A défaut, comme pour le dispositif de restauration, une pénalité de 5€ par absence de réservation sera appliquée.

Pour le soir, les Accueils Périscolaires du Développement Individuel et Collectif (APÉDIC) payants apparaîtront et remplaceront le dispositif des « études surveillées ».

Les familles devront **obligatoirement** réserver via le portail famille, par période entre chaque vacances scolaires, les présences des enfants sur les ateliers pédagogiques ainsi que sur les accueils d'animation du soir, engendrant la facturation à chaque fin de mois.

Nous vous invitons à lire attentivement le règlement des Activités Périscolaires (consultable sur le site de la Ville et le Portail famille) qui vous apportera toutes les informations nécessaires à la compréhension des procédures.

S'agissant des Accueils Collectifs de Mineurs (mercredis et vacances scolaires), les démarches étant différentes, vous trouverez le calendrier des périodes d'inscriptions joint. Les inscriptions devront impérativement être effectuées via le portail famille.

Les dossiers devront être retournés dûment remplis et complets auprès de la Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation **au plus tard le 7 juillet 2022**. A défaut il ne sera pas traité en priorité.

Tout dossier incomplet ou faisant l'objet de créances auprès de la Ville de Méru ne sera pas pris en considération et vous sera retourné. Il ne sera traité qu'après régularisation de la part des familles.

Nous attirons votre attention sur le délai de retour qui devra être fait avant le 1^{er} août 2022.

Les enfants non-inscrits ne pourront fréquenter les activités à la prochaine rentrée scolaire.

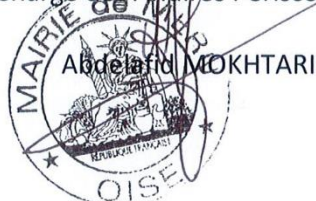
Après validation du Dossier Unique par la D.A.S.A., le portail famille vous permettra de procéder aux différentes réservations. Pour les activités 2022/2023, celles-ci seront accessibles à compter du 11 juillet 2022.

La Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Maire et par délégation,

Le Premier Maire Adjoint
Chargé des Affaires Périscolaires



Le Maire Adjoint
Chargé de Affaires Scolaires



DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS A.C.M. 2022/2023

<p>Périodes d'inscriptions MERCREDIS 2022/2023</p> <p><u>Pour les mercredis de septembre à décembre 2022</u></p> <p>Inscriptions : À partir du 1^{er} juillet 2022 (et au plus tard 10 jours avant la date souhaitée)</p> <p><u>Pour les mercredis de janvier à juin 2023</u></p> <p>Inscriptions : À partir du 5 décembre 2022 (et au plus tard 10 jours avant la date souhaitée)</p>
--

<p>Périodes d'inscriptions VACANCES 2022/2023</p> <p><u>Pour les vacances d'automne 2022</u></p> <p>Inscriptions du 9 septembre au 7 octobre 2022</p> <p><u>Pour les vacances de Noël 2022</u></p> <p>Inscriptions du 14 novembre au 2 décembre 2022</p> <p><u>Pour les vacances d'hiver 2023</u></p> <p>Inscriptions du 9 au 27 janvier 2023</p> <p><u>Pour les vacances de printemps 2023</u></p> <p>Inscriptions du 13 au 31 mars 2023</p> <p><u>Pour les vacances d'été 2023</u></p> <p>Inscriptions du 5 au 23 juin 2023</p>

Mercredis, vacances d'automne, de Noël, d'hiver et de printemps :

Le montant total de la prestation est demandé au moment de l'inscription.

Vacances d'été :

- Acompte : 50 % à l'inscription.
- L'inscription ne sera définitive qu'après le règlement du solde de la facture,

Ville de Méru

Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation

24 rue Voltaire 60110 Méru

Tél : 03.44.52.34.12

Portail famille : <https://portail-meru.ciril.net>





DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION
DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES
ÉLÉMENTAIRE (J. VERNE ET VOLTAIRE) - 2022/2023

Collez ici
la photo de votre
enfant

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____ | ____ | ____ Lieu : _____
École : _____ Classe : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :

Nom : _____ Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
Code postal : |__||__||__||__||__| Commune : _____
Tél. domicile : _____ Tél. professionnel : _____ Tél. Portable : _____
Adresse email : _____
Profession : _____
Nom et adresse de l'employeur : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :

Nom : _____ Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
Code postal : |__||__||__||__||__| Commune : _____
Tél. domicile : _____ Tél. professionnel : _____ Tél. Portable : _____
Adresse email : _____
Profession : _____
Nom et adresse de l'employeur : _____

La garde de l'enfant est confiée :

- Aux deux parents
 A la mère (si garde alternée fournir le planning à la D.A.S.A.)
 Au père (si garde alternée fournir le planning à la D.A.S.A.)
 Autres (préciser) _____

Votre enfant fait-il l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé ? (allergie, asthme, etc.)

- OUI : Si oui, il est **obligatoire** de refaire le P.A.I. à chaque rentrée scolaire auprès de la D.A.S.A.
 NON

ATTENTION ! Le P.A.I. périscolaire est différent du P.A.I. scolaire

Assurance extrascolaire : _____ N° de police d'assurance : _____

Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____



PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES 2022 - 2023

ÉLÉMENTAIRE - J.VERNE ET VOLTAIRE (1/2)

Veillez cocher la ou les case(s) des activités pour lesquelles vous souhaitez inscrire votre enfant :

ATTENTION : Les inscriptions en A.C.M. (mercredis et vacances) font l'objet de démarches spécifiques selon le calendrier ci-joint.

Dès la rentrée 2022-2023 : La famille devra effectuer ses réservations (accueil du matin, restauration scolaire et accueil périscolaire du développement individuel et collectif) sur le **Portail Famille** ou auprès de la D.A.S.A. au plus tard **3 jours ouvrés avant la date.**

ACCUEIL DU MATIN DÈS 7H00 (activité payante)

Réservations annuelles (les jours cochés seront réservés sur l'année scolaire complète. Pas de garderie le 1^{er} jour de la rentrée)

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Réservations occasionnelles (réservations sur le Portail Famille ou auprès de la D.A.S.A. au plus tard **3 jours ouvrés avant la date.**)

RESTAURATION SCOLAIRE (activité payante)

Réservations annuelles (les jours cochés seront réservés sur l'année scolaire complète à partir du 1^{er} jour de la rentrée)

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Réservations occasionnelles (réservations sur le Portail Famille ou auprès de la D.A.S.A. au plus tard **3 jours ouvrés avant la date.**)

Je souhaite une inscription pour le 1^{er} jour de la rentrée

Merci de préciser le type de repas demandé :

Repas classique avec viandes (bœuf, porc, poulet...)

Repas sans viande (œuf, poisson...)

SUITE →

PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES 2022 – 2023

ÉLÉMENTAIRE - J.VERNE ET VOLTAIRE (2/2)

ACCUEIL PÉDAGOGIQUE (APDIC) JUSQU'À 18H00 (activité payante)

INSCRIPTIONS ANNUELLES

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Les ateliers mis en place par la mairie seront à choisir **obligatoirement** par période (de vacances à vacances) par la famille et à réserver sur le Portail Famille (<https://portail-meru.ciril.net/>).

Exemples d'ateliers proposés : aide aux devoirs et jeux, aide aux devoirs et lecture « plaisir » ...

INSCRIPTIONS OCCASIONNELLES

Les réservations seront à effectuer sur le Portail Famille ou auprès de la D.A.S.A. au plus tard **3 jours ouvrés avant la date**. Les enfants seront inscrits sur un des ateliers en fonction des effectifs du jour.

ACCUEIL D'ANIMATION DE 18H00 À 19H00 (activité payante)

Réservations annuelles (les jours cochés seront réservés sur l'année scolaire complète à partir du 1^{er} jour de la rentrée)

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Réservations occasionnelles (réservations sur le Portail Famille ou auprès de la D.A.S.A. au plus tard **3 jours ouvrés avant la date**).

NE SOUHAITE AUCUNE INSCRIPTION

Dorénavant vos démarches administratives (inscriptions, réservations, paiements, consultations...) et informations sont réalisables via le Portail famille <https://portail-meru.ciril.net>

Adresse email : _____

Toutes ces activités sont encadrées par un règlement de fonctionnement disponible sur les supports municipaux : Affichages, portail, site internet de la ville, etc.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et m'engage à le respecter :

DATE :

SIGNATURE :



AUTORISATIONS PARENTALES 2022 - 2023

Représentant légal du mineur : _____

Autorise :

Les personnes **majeures** indiquées ci-dessous :

Attention aucun enfant mineur ne sera autorisé à venir chercher un enfant aux activités

Nom - Prénom : _____ Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Lien de parenté : _____ N° de téléphone : _____

Nom - Prénom : _____ Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Lien de parenté : _____ N° de téléphone : _____

Nom - Prénom : _____ Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Lien de parenté : _____ N° de téléphone : _____

À récupérer mon enfant à la sortie du périscolaire :

Garderie du matin et du soir

APDIC

J'autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile : Oui Non

J'autorise mon enfant, à participer à toutes les activités proposées sur la commune ou à l'extérieur dans le cadre des accueils périscolaires, et à se rendre sur les lieux d'activités par tous les moyens nécessitant un déplacement.

Oui

Non

J'autorise la prise de photos, de vidéos et d'enregistrements sonores, de mon enfant dans le cadre des activités pédagogiques proposées pendant les accueils périscolaires (activités manuelles, grands jeux, création de CD, projets vidéo, expositions...)

Oui

Non

J'autorise la prise de photos, de vidéos et d'enregistrements sonores de mon enfant, dans le cadre des activités pédagogiques proposées pendant les accueils périscolaires pour la publication et la diffusion gratuites des photos et vidéos dans les journaux locaux, site internet de la ville et réseaux sociaux de la D.A.S.A.

Oui

Non

Fait à : _____ Le : _____

Signature :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

L'ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

SEXE : FEMININ MASCULIN

1. VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES	DATES	RAPPEL
Diphthérie, Tétanos, poliomyélite, coqueluche, l'Haemophilus influenzae b		
Pneumocoque		
Hépatite B		
Rougeole, Oreillons, Rubéole		
Méningocoque		

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATIONS

2. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Si l'enfant doit suivre un traitement médical pendant sa présence aux accueils périscolaires, joindre obligatoirement une ordonnance récente et les médicaments correspondants.

(Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun autre médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

A titre indicatif : L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

ALLERGIE : ASTHME : Oui Non MÉDICAMENTEUSE : Oui Non

ALIMENTAIRES : Oui Non AUTRES : _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR dans le cadre d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

P.A.I. en cours Oui Non (joindre le protocole et toutes informations utiles)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

3. **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (à renseigner obligatoirement)**

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL ?

DES LENTILLES : Oui Non

DES LUNETTES : Oui Non (au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant)

DES PROTHÈSES AUDITIVES : Oui Non (au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant)

DES PROTHÈSES OU APPAREIL DENTAIRE : Oui Non (au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant)

AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISEZ (ex : qualité de peau, crème solaire)

4. **AUTORISATIONS**

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : Oui Non

J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : Oui Non

5. **RESPONSABLE DE L'ENFANT**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

TEL. FIXE (ET/OU PORTABLE) DOMICILE : _____ BUREAU : _____

NOM ET TEL. DU MÉDECIN TRAITANT (facultatif) : _____

Je soussigné _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, transport) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence, seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Date : _____ Signature : _____